

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2020

**Présents :** Jean-Luc Robin - Adam Xavier - Julien Belland - Marielle Birgy-Robin - Viridiana Bouchardon - Emmanuelle Bringuier - Lionel Chappellaz - Aurore Chaudet - Anne Chovet - Christophe Gobatto - Jérôme Lemaire - Nicolas Perier - Alexandra Plattet - Nathalie Strippoli - Stéphane Strippoli - Yves Vacle

La séance est ouverte à 20 heures 30.

### **Installation du Conseil municipal :**

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Robin, maire sortant. Il donne lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections du 15 mars 2020. Après avoir fait l'appel nominal, il déclare installer les conseillers municipaux dans leurs fonctions.

Le conseil municipal désigne Monsieur Nicolas Perier comme secrétaire de séance.

### **Election du Maire :**

Monsieur Yves Vacle, doyen des membres du conseil, est désigné président de la séance.

Il est procédé à la constitution du bureau de vote. Le conseil municipal désigne Monsieur Nicolas Perier comme secrétaire et Mesdames Nathalie Strippoli et Aurore Chaudet comme assesseurs.

Monsieur Yves Vacle organise l'élection du maire.

Monsieur Lionel Chappellaz est élu maire à la majorité absolue avec 14 voix.

### **Création de 4 postes d'adjoints au maire :**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de reconduire l'organisation de l'exécutif communal existante et propose donc la création de 4 postes d'adjoints au maire.

Délibération adoptée à l'unanimité.

### **Election des 4 adjoints au maire :**

Monsieur le maire organise l'élection des adjoints :

2 listes d'adjoints sont proposées :

- Julien Belland / Alexandra Plattet / Jérôme Lemaire / Aurore Chaudet

- Adam Xavier / Viridiana Bouchardon.

Monsieur Julien Belland est élu 1<sup>er</sup> adjoint avec 13 voix.

Madame Alexandra Plattet est élue 2<sup>ème</sup> adjoint avec 13 voix.

Monsieur Jérôme Lemaire est élu 3<sup>ème</sup> adjoint avec 13 voix.

Madame Aurore Chaudet est élue 4<sup>ème</sup> adjoint avec 13 voix.

Monsieur le maire fait lecture de la charte de l' élu.

### **Désignation des conseillers communautaires :**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les conseillers communautaires élus le 15 mars 2020 sont Mr. Lionel Chappellaz et Mme Alexandra Plattet qui représenteront la commune à la CCPA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.